

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage , Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Weapons Systems Division/Division des systèmes
d'arme
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
8C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet (7.62 mm) Weapon Systems	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-148569/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client W8486-148569	Date 2014-08-20
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$BM-015-24584	
File No. - N° de dossier 015bm.W8486-148569	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-09-05	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cadotte (bm div), John	Buyer Id - Id de l'acheteur 015bm
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0218 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-5650
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-148569/A

Amd. No. - N° de la modif.

003

Buyer ID - Id de l'acheteur

015bm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-148569

File No. - N° du dossier

015bmW8486-148569

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8486-148569/A

Amd. No. - N° de la modif.
003

Buyer ID - Id de l'acheteur
015bm

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8486-148569

File No. - N° du dossier
015bm W8486-148569

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification est publiée pour répondre aux questions (Q) suivantes à l'aide des réponses (R) suivantes :

Q17. Notre system a un poids de 10.5 lb, donc 1 lb de plus que requis. Si un arme soumise a un poids de 10.5 lb es'que le system sera juger non-conforme.

R17. Oui la soumission sera juger non-conforme.

Q18. 2.2.4(j) L'arme de Precision devra présenter des revêtements et des matériaux autolubrifiants dont les composants mobiles ne demandent aucune graisse ni aucun lubrifiant; S'il vous plait elaborer sur ce besoin.... Quelle pieces specifiqemanr? Tout armes a feu requient etre nettoyer et lubrifier.

R18. Oui tout les armes doivent etre nettoyer et lubrifier, le revetement mentionner est eg: "Pelicules liees par resine"

QUESTIONS PRÉCÉDENTS :

Q1. Conformément à l'alinéa 2.1 de l'annexe A, le gouvernement du Canada accepterait-il une soumission d'un revendeur basé au Canada si l'équipementier met au point, fabrique ou vend des armes de précision depuis plus de 5 ans?

R1. Si le soumissionnaire est un distributeur autorisé, l'attestation écrite doit refléter l'expérience du fabricant d'armes.

Q2. Le soumissionnaire doit-il fournir ce qui suit avec l'arme à feu?

- a) Silencieux
- b) Bretelle
- c) Dispositifs optiques
- d) Bipied

R2. Pour répondre aux exigences de l'essai de démonstration du seuil de précision, le soumissionnaire équipera l'arme à feu conformément à l'annexe A – Exigences techniques. Le soumissionnaire peut aussi équiper l'arme à feu de dispositifs optiques, d'une bretelle et d'un bipied au besoin. Les produits livrables dans le cadre du contrat sont inclus à l'annexe C 2.0 Produits livrables, et à l'annexe E 2.0 Produits livrables.

Q3. De quelle couleur/de quel motif les porte-chargeurs compatibles avec le MOLLE doivent-ils être?

R3. On préfère multi-camouflage, mais brun coyote/vert forêt est acceptable.

Q4. L'énoncé des travaux 2.2.1 stipule que « l'entrepreneur doit fournir une lettre qui autorise le gouvernement du Canada à traduire et à imprimer des exemplaires du JDT destinés à l'usage interne du MDN seulement. » Pourriez-vous définir « l'usage interne »?

R4. L'usage interne est défini comme l'usage au sein du gouvernement du Canada et, en particulier, au sein du ministère de la Défense nationale. La raison d'être du JDT sera le catalogage des pièces.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8486-148569/A

Amd. No. - N° de la modif.
003

Buyer ID - Id de l'acheteur
015bm

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8486-148569

File No. - N° du dossier
015bm W8486-148569

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Q5. Nous cherchons à savoir si le gouvernement du Canada exige (1) qu'un pourcentage spécifique de la valeur du contrat provienne du Canada/soit fabriqué au Canada, ou exige (2) qu'un pourcentage spécifique de la valeur du contrat soit fourni sous la forme de projets compensatoires. Qu'en est-il?

R5. Il n'est pas exigé que les travaux, dans le cadre du présent contrat, soient effectués au Canada.

Q6. Veuillez vous reporter à : 2030 06 (2013-06-27) Sous-contrats
En vertu de cette clause, le gouvernement du Canada devrait-il être obligé d'approuver le pouvoir d'un distributeur canadien de confier des travaux en sous-traitance à un fabricant (si la soumission était présentée par un distributeur)?

R6. Aux fins du présent contrat, il est peu probable que ce type d'approbations sera exigé.

Q7. Le gouvernement du Canada préfère-t-il faire affaire directement avec les fabricants ou permet-il aux distributeurs de soumissionner?

R7. Lorsque le soumissionnaire est un distributeur autorisé, l'attestation écrite doit refléter l'expérience du fabricant d'armes.

Q8. Nous nous posons les questions suivantes concernant la demande en question :
Livraison : Le MDN accepterait-il un délai de livraison de 30 semaines versus 20 semaines?
Annexe B; 2.1 : vous stipulez que toutes les démonstrations doivent avoir lieu dans les trente (30) à cinquante (50) jours suivant la date de clôture de la demande de soumissions. Vous stipulez aussi que les mêmes armes utilisées pour cette démonstration doivent être fournies au MDN pour des essais de suivi dans le cadre des produits livrables de l'annexe C (8 premières armes). En d'autres mots, vous voudriez que les 8 premières armes soient disponibles aux fins d'essai à l'intérieur de 30 à 50 jours, puis que la livraison soit effectuée. Cela est beaucoup moins que les 20 semaines demandées ci-avant. Veuillez confirmer, conformément à ma première question, que vous acceptez 30 semaines versus 30-50 jours.

R8. Pour des raisons opérationnelles, le MDN ne peut accepter que la livraison prenne 30 semaines. La portion démonstration du seuil de précision seulement doit avoir lieu pendant les 30 à 50 jours suivant la date de clôture de la demande de soumissions. Les armes qui réussissent la démonstration du seuil de précision et qui sont ensuite choisies pour être évaluées davantage seront envoyées au MDN dans un délai de 20 semaines. La période de livraison de 20 semaines débute lors de l'attribution du contrat.

Q9. En ce qui concerne le numéro d'invitation W8486-148569, L'arme de précision de 7,62 mm, j'ai une question concernant l'annexe B, 2.2/Essai de démonstration. Le MDN fournit-il les dispositifs optiques pour cet essai? Si ce n'est pas le cas, quels dispositifs optiques le MDN préférerait-il que le fabricant utilise? Est-ce au fabricant de décider?

R9. Le MDN ne fournit pas les dispositifs optiques pour cet essai. Afin de respecter les exigences de l'essai de démonstration du seuil de précision, le soumissionnaire équipera l'arme à feu conformément à l'annexe A – Exigences techniques. Le soumissionnaire peut aussi équiper l'arme à feu de dispositifs optiques, d'une bretelle et d'un bipied au besoin.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8486-148569/A

Amd. No. - N° de la modif.
003

Buyer ID - Id de l'acheteur
015bm

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8486-148569

File No. - N° du dossier
015bm W8486-148569

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Q10. Pour la partie précision de l'essai auquel assistera le personnel du MDN, le MDN financera-t-il sa propre visite d'observation même si elle a lieu aux États-Unis?

R10. Le MDN financera ses propres déplacements.

Q11. 2.2.2 (c)avoir une précision d'au plus 1,0 minute d'angle (7,6 cm [3,0 po]) à une distance de 274m (300 verges) avec silencieux;

Question:

Le besoin d'avoir 1 minute d'angle sur 4 groupements effectuer par un tireur à 300 verges ne fournira pas la précision potentielle maximale. Es 'que le besoin peut être changé afin de permettre une moyenne (tel que 1 minute d'angle moyenne pour toutes les groupements), ou es 'que le critère de peut-être changer pour une moyenne du radius (MR)? Une MR de 0.5 minute d'angle requerrait que chacun des groupements démontre une distance moyenne entre chacun des coups à partir du centre du groupement des coups qui ne dépasse pas 0.5 MR. Le MR est la mesure utilisé par l'Armée Américaine et fournit le plus grand niveau de précision lié directement à la performance.

R11. Non les besoins en précision vont demeurer tell que stipuler a la référence 2.2.2 (c).

Q12. La munition MK316 serra-t-elle mis à la disposition des soumissionnaires avant la soumission afin de leur permettre de confirmer la précision de leurs armes ?

R12. Non le MDN fournira la munition MK316 seulement le jour de la démonstration. La munition fournie proviendra tout du même lot pour tous les soumissionnaires. Il aura une quantité suffisante (10 à 15 balles par arme) afin de confirmer le zérotage des armes avant le début de la démonstration.

Q13. (e) être munie d'un silencieux qui peut réduire le bruit d'au moins 16 dB par rapport au tir sans silencieux, et ce, avec les deux types de munitions (MK316 et M118LR), comme suit : i. longueur d'au plus 24 cm (9,5 po); ii. Poids d'au plus 0,57 kg (1,25 lb); iii. S'installe sur le cache-flamme/frein de bouche; iv. Muni d'un mécanisme de verrouillage par enclenchement qui empêche le silencieux de se desserrer lorsqu'on tire;

Question:

Es qu'un silencieux fournissant un niveau de réduction supérieur est préférer a un silencieux près de la taille maximum (en poids et longueur) si il fournit un niveau de réduction supérieur en son et éclat?

R13. Le silencieux doit rencontrer les exigences telles que stipuler a 2.2.4 (e) Caractéristiques. Ceci dit, lors des essaye facteurs humains le confort et maniabilité du system serra évaluer (avec l'arme muni de silencieux).

Q14. 2.5 Épreuve de validation de la conception sur le terrain/évaluation des facteurs humains. Chacune des armes du soumissionnaire doit subir des essais effectués par l'un des cinq (5) participants. Un résultat d'au moins 56/65 doit être obtenu en fonction de la moyenne de tous les participants pour cette arme, conformément à l'annexe D.

Question:

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8486-148569/A

Amd. No. - N° de la modif.
003

Buyer ID - Id de l'acheteur
015bm

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8486-148569

File No. - N° du dossier
015bm W8486-148569

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La première phrase semble indiquer que tous les 8 armes soumis seront évalués par un seul participant, sauf que, la deuxième phrase indique que la moyenne de tous les participants sera utilisée afin de déterminer la conformité. SVP clarifier.

R14. Lors de la validation Facteurs Humains chacun des huit(8) armes sera évalué par un participant. Une fois complète, la moyenne des huit(8) résultats devra atteindre un pointage de 56/65.

Q15. 2.2 Essai de démonstration (d) Les tirs doivent être effectués avec l'arme en main. Le soumissionnaire doit fournir tous les tireurs.

Question:

Veillez définir arme en main.

R15. Ceci fait allusion à la position de tir, le MDN laisse le choix au soumissionnaire en ce qui tient à la méthode de support de l'arme soit un tireur humain supporter ou non supporter soit une monture mécanique, ceci reste le choix du soumissionnaire.

Q16. 2.2 Essai de démonstration Il faut déterminer le seuil de précision comme suit (réussite/échec) : (h) Pour qu'une arme réussisse l'essai, les quatre (4) tirs de groupement pour chacune des huit (8) armes doivent présenter moins de 1,0 minute d'angle (7,6 cm [3 po]) et le point moyen des impacts (PMI) ne doit pas varier entre les tirs de groupement subséquents par plus de 1 minute d'angle (7,6 cm [3 po]), sinon l'arme sera jugée non conforme et la soumission sera rejetée.

Question:

1 minute d'angle est 1.047 pouce à 100 verges, ce qui fait 3.135 pouces à 300 verges. Est-ce que le critère de rejet sera basé sur 3 pouces ou 1 minute d'angle?

R16. Le critère de rejet sera basé sur 1 minute d'angle, qui est 3.141 pouce à 300 verges. Les mesures seront prises au 1/16° de pouce. (Ceci dit 3 1/8 pouces égale à 3.125 et 3 3/16ième égale à 3.188) donc 3 3/16ième sera considéré comme conforme donc "Pass"

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE À :

John Cadotte
Chef d'équipe d'approvisionnement
Munitions and Weapons Systems Division - BK/BM
Division des munitions et systèmes d'armes – BM-BK
Tél. : 819-956-0218
Courriel : john.cadotte@tpsgc.gc.ca
Télec. : 819-956-5650